



Au regard de l'urgence et de la gravité de la situation en termes de santé au travail au CNFPT, l'ensemble des représentants du personnel au CHS CT – Cfdt, CFTC, CGT, FO, UNSA, SUD- a fait la déclaration commune et la demande suivante :

*« L'intégralité des organisations syndicales aujourd'hui présentes au CHS CT demande la tenue d'un CHS CT extraordinaire exclusivement consacré au virage numérique de notre établissement et à son absorption par les agents (processus, outils....).*

*Trois points doivent être abordés dans ce CHS CT :*

- *Le diagnostic des difficultés rencontrées*
- *Les mesures d'urgence à prendre*
- *Les mesures pérennes à prendre pour répondre à ce virage*

*On ne peut pas se permettre de réponses ponctuelles. Il faut une vision d'ensemble.*

*Une fois le diagnostic posé, des mesures d'urgence doivent être prises ».*

L'autorité territoriale a répondu positivement à notre demande.

Nous tiendrons informés l'ensemble de nos collègues des suites de cette demande.

Les représentants au CHS CT.

*Paris le 15 février 2018*